



MARMORINO

ENDUIT DE FINITION LISSE ET DE DÉCORATION A BASE DE CHAUX



- Grande perméabilité à la vapeur d'eau.
- Parfaite adhérence sur tous supports minéraux du bâtiment.
- Excellente durabilité en extérieur.
- Aspects variés possibles.
- Intègre le système « tout minéral ».

IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉFINITION : Produit à base de chaux aérienne faisant partie des systèmes de revêtement «CHAUX » de La Pierre Fertile, pour finition intérieure comme extérieure. MARMORINO s'applique sur un sous enduit structuré TALOCALCE. MARMORINO est utilisable comme finition de systèmes d'enduits intérieurs ou extérieurs conformes au NF DTU 26.1, en travaux neufs comme pour la valorisation et la restauration du patrimoine (Monuments historiques par exemple). Enduit décoratif en intérieur sur d'autres subjectiles (travaux selon Documents Particuliers du Marché).

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une DoP (déclaration des performances) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE (cf. encadré au verso).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître : protection et décoration du béton ou de la maçonnerie.

TRAVAUX : Neufs ou de rénovation.

EMPLACEMENT : A l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : Ravalement de façades. Traitement des murs intérieurs.

SUPPORTS : Subjectiles en béton ou maçonnerie enduite conformes aux documents techniques d'emploi à respecter (cf. encadré DoP), et convenablement préparés.

CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE : Fût de 20 kg net. Livré en blanc et teintes du nuancier LPF « CHAUX & SILICATES ».

CARACTÉRISTIQUES :

Masse volumique : 1,65 kg/dm³

Extrait sec en poids : 58 % (taux de matière organique < 5% sur la masse sèche)

Extrait sec en volume calculé : 37 %

Perméabilité à la vapeur d'eau : V = 600 g/m²/24h ou Sd = 0,035 m.

Résistance à la diffusion de vapeur : u = 30

Absorption d'eau : W = 0,25 kg/(m².h0,5)

Point d'éclair : néant.

DILUTION : Prêt à l'emploi.

ASPECT DU FEUIL SEC : Lisse.

CONSOMMATION : 2,0 à 2,2 kg/m² selon sous enduit et outil.

TEMPS DE SÉCHAGE : Délai de recouvrement : 24 h minimum.

Le produit durcit par carbonatation, qui est un processus lent s'étalant sur plusieurs semaines.

CONTROLE QUALITÉ : Les caractéristiques indiquées, du fait que le produit peut aussi s'apprécier comme un enduit de peinture, correspondent à celles pertinentes visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Evaluation et vérification de la constance des performances : cf. encadré.

MARMORINO

ENDUIT DE FINITION LISSE ET DE DÉCORATION A BASE DE CHAUX

MISE EN OEUVRE

APPLICATION : Conditions d'exécution des travaux conformes aux documents techniques d'emploi à respecter (cf. encadré) qui se réfèrent aux normes et règles de l'art pour la préparation et l'appret des subjectiles, comme pour la mise en œuvre du revêtement, après nettoyage ou décapage approprié des revêtements existants si nécessaire.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et supérieure à 30°C, ni par grand vent. Humidité relative inférieure à 70%.

MATÉRIEL : Lisseuse inox

PRÉPARATION ET APPRET DU SUBJECTILE SELON PRÉSENTATION :

Mousses et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSE sans rinçage (cf. fiche descriptive),

Planéité : dressement ou ratissage avec GARNICHAUX (le cas échéant renforcé par AQUAFAS ARMATURE) et ENDUIT LPF25, éventuellement après impression avec IMPRIM CHAUX, ou IMPRIM PLUS en présence de résidus organiques après décapage.

Sur béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne (hors maçonneries de parement), nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état ou sur GARNICHAUX, ou sur enduits de peinture en intérieur, éventuellement recouvert par TALOCALCE (Grain Moyen 21 ou Grain Fin).

Pour un aspect de marmorin traditionnel, appliquer MARMORINO sur TALOCALCE Grain Moyen 21 ou Grain Fin (cf. fiche de ce produit) à l'aide d'une lisseuse inox : deux passes à 24h d'intervalle.

L'application de MARMORINO sur des sous-enduits plus fins tels que TALOCALCE Grain Extra Fin, ENDUIT LPF25 ou des enduits de peinture en intérieur reste possible, pour d'autres rendus.

Terminer par un ferrage de l'enduit pour un rendu brillant.

EMPLOI DU PRODUIT : MARMORINO est prêt à l'emploi. Homogénéiser le produit à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (<300 tours/minute) avant l'application.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : A l'eau.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et supérieure à 30°C, ni par grand vent. Humidité relative inférieure à 70%.

Les systèmes de revêtements à base de chaux sont sensibles aux conditions environnementales : les blanchiments dus à une carbonatation découlant de la présence d'humidité dans le support ou ayant pénétré le revêtement non protégé après son application ne sont pas rares. Ils ne résultent pas d'un défaut du produit, mais d'une contrainte inhérente à la chaux, que d'aucuns considèrent comme un atout pour la patine qu'acquiescent ces revêtements dans le temps. Il appartient à l'applicateur qui le désire de prendre toutes les précautions nécessaires pour se mettre à l'abri de tels phénomènes.

- Pour une utilisation en façade, il est conseillé de teinter tous les fûts en une seule opération afin d'éviter les écarts de teinte.

La perception de la teinte du produit dépend de la structure du produit, de l'illuminant (lumière du jour ou éclairage artificiel) et de l'observateur. Elle peut donc différer de la teinte du nuancier lisse, et seule une surface de référence permet de valider celle-ci avant le début des travaux. La surface de référence doit rester accessible jusqu'à la réception des travaux.

HYGIENE ET SECURITE

Produit non inflammable : Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie : Se référer au classement de réaction au feu du revêtement à exécuter.

Fiche de donnée de sécurité : Produit irritant. Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.fr

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit (catégorie A/c) : 40 g/L (2010). Ce produit contient max. : 40 g/L.

Emissions dans l'air intérieur : information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



AUTRES INFORMATIONS

Référentiel d'emploi : NF DTU 26.1 – Fascicule « Ouvrages de Maçonnerie » du Ministère de la Culture – NF DTU 59.1 pour l'emploi en enduit de peinture intérieur – consulter la DoP du produit (cf. Encadré).

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie : Bon fonctionnement du revêtement, exécuté selon les préconisations d'emploi des produits, dans des conditions normales, pour une durée de vie jusqu'à 10 ans, en fonction des subjectiles, de leur exposition, et de leur environnement, et qui peut être prolongée en entretenant/rénovant le revêtement (cf. encadré : FDES spécifiques La Pierre Fertile, déposées aussi sur la base INIES : www.inies.fr, rubrique « revêtements extérieurs de façades »).

Entretien d'aspect du revêtement : Décontamination avec EFYMOUSE si nécessaire et rénovation avec le produit d'origine ou CHAUX LPF36 en badigeon, ou par un revêtement organique semi-épais selon le NF DTU 59.1.

Conservation : 1 an en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité. Après ouverture, nettoyer le couvercle et les parois de l'emballage, fermer hermétiquement, et stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité (durée 3 mois environ).

Traitement des déchets : Emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier.

accès à la Déclaration des Performances		
www.lapierrefertile.com ou :		
		ALLIOS La Pierre Fertile 105, chemin de Saint-Menet Aux Accates 13011 MARSEILLE
		13
DoP n° L14015_1 MARMORINO ou sur simple demande		EN 998-1 Mortiers d'Enduits minéraux intérieur et l'extérieur CR Mortier d'enduit de parement

Conditions Générales d'Emploi : Le produit décrit dans cette fiche est un bien de production – en l'espèce un produit de peinture (ou connexe) répondant à la définition de la norme NF EN 15804 sur les produits de construction et leurs déclarations environnementales – dont les caractéristiques permettent de satisfaire aux exigences fondamentales applicables aux ouvrages de construction. Il est destiné à des professionnels spécialisés pour être incorporé dans de tels ouvrages (bâtiment ou génie civil : BTP), et doit être employé conformément aux présentes informations et à nos conditions générales de vente. Ces informations sont le résultat des essais et vérifications effectués pour une utilisation conforme aux règles de l'art : normes, règles professionnelles, réglementations, et aux documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent (cahier des charges, normes de secteur NS P, etc.). Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des supports/subjectiles concernés pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la fiche du produit n'a pas été modifiée par une édition plus récente, et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère, notamment : déclaration de ses performances « DoP » s'il est visé par une norme harmonisée ou le cas échéant par un document d'évaluation européen, selon la Directive européenne DPC N° 89/106/CEE avec son décret français d'application, ou le Règlement RPC N° 305/2011, qui l'a remplacé, impliquant son marquage CE, et fiches de données de sécurité « FDS », l'ensemble accessible sur le site Internet www.lapierrefertile.com, et ce conformément à l'article 7.3 du RPC pour la DoP (dans des conditions qui pourront être fixées réglementairement par la Commission). Sa mise en œuvre, comme celle des systèmes auxquels il s'incorpore est de technique courante. Non destinés à jouer un rôle purement esthétique, ces systèmes sont normalement employés pour la réalisation d'éléments de construction neuve ou de rénovation (mais ils peuvent l'être aussi pour de simples travaux de décoration en entretien des parements de construction exécutés par des professionnels conformément aux normes ou règles d'emploi pertinentes). Leurs propriétés et durabilité permettent de satisfaire légalement à la garantie de bon fonctionnement de 2 ans minimum exigée en France des constructeurs pour les éléments d'équipement dissociables (ils peuvent effectivement être enlevés/démontés sans détérioration du support), ou à la présomption de responsabilité décennale lorsqu'ils sont considérés comme constitutifs d'un ouvrage de construction bien qu'ils ne soient pas des "EPERS". Au-delà de la garantie de 2 ans minimum, un engagement de l'utilisateur sur les caractéristiques et la durabilité des revêtements de construction est possible en France, sous réserve de préconisations particulières d'emploi des produits (cf. § 3.6), assortie d'un entretien périodique du système réalisé. S'agissant de produits de construction exclusivement destinés à des professionnels du BTP, ils ne relèvent pas de la garantie de conformité stipulée par le Code de la consommation pour la protection de l'acheteur en sa qualité de consommateur (cf. Art. L211-3), ni par conséquent de l'Article 1° du décret n° 2012-1489 d'exécution du RPC concernant la vente possible de tels produits audit consommateur en tant que biens meubles corporels, alors qu'il s'agit de fournitures pour des biens immobiliers à édifier (commercialisation dite « BtoB » et non « BtoC »).